



National Defence

Deputy Minister

National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

Défense nationale

Sous-ministre

Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa, (Ontario)  
K1A 0K2

Monsieur Tom Kmiec  
Présidente du Comité permanent des comptes publics  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6

Cher Monsieur Kmiec,

Comme convenu dans la réponse du gouvernement au 4<sup>ème</sup> Rapport du Comité permanent des comptes publics intitulé *Rapport 3, L'Approvisionnement des Forces Armées Canadiennes – Défense nationale, des Rapports du printemps 2020 du vérificateur général du Canada*, la Défense nationale envoie sa réponse à la recommandation 2.

Cordialement,

Jody Thomas

Pièce jointes: 1

**Réponse au Comité permanent des comptes publics**  
**Rapport 4, Approvisionnement des Forces armées canadiennes, Rapports du vérificateur général du Canada – Printemps 2020**

**Recommandation 2**

*Que, d'ici le 31 décembre de chacune des années 2021 à 2028, la Défense nationale fournisse au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes des rapports d'étape concernant le développement de la prochaine génération d'outils de planification et de positionnement du matériel et leur intégration au système de planification des ressources de l'entreprise de la prochaine génération.*

**Contexte**

Dans le rapport publié au printemps 2020 intitulé Approvisionnement des Forces armées canadiennes – Défense nationale, le vérificateur général a recommandé que la Défense nationale examine ses prévisions et son positionnement concernant le matériel afin de garantir la présence de stocks suffisants dans les endroits appropriés, et que la Défense nationale examine ses mesures de disponibilité en matière de matériel au niveau des entrepôts et au niveau national, et qu'elle se serve de ces mesures pour vérifier si les niveaux de stock sont respectés.

La Défense nationale a approuvé ces recommandations et s'est engagée, dans son plan d'action de gestion 2020, à améliorer sa capacité de prévoir les besoins en matériel, de positionner le matériel et de mesurer la disponibilité du matériel à l'échelle des entrepôts et du pays afin de mieux servir les Forces armées canadiennes (FAC). Le plan d'action de gestion de la Défense nationale a déterminé les actions et initiatives spécifiques qui permettront de respecter ces aspects fondamentaux d'une chaîne d'approvisionnement pour une défense moderne et efficace.

En 2021, dans la réponse du gouvernement de la Défense nationale relativement au rapport du Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes – qui a été soumise au Comité le 25 mars 2021 – le Ministère s'est engagé à intégrer la prochaine génération d'outils de planification et de positionnement du matériel au prochain système de planification des ressources de l'entreprise (PRE). Cette mise en œuvre est actuellement prévue pour 2028.

La Défense nationale s'est engagée à mettre à la disposition du Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes un rapport d'étape sur le développement de la prochaine génération d'outils de planification et de positionnement du matériel et son intégration au système de planification des ressources de l'entreprise de prochaine génération d'ici le 31 décembre 2021.

**Point sur la prochaine génération d'outils de planification et de positionnement du matériel et sur l'intégration au système de planification des ressources de l'entreprise**

Le développement d'une capacité de remplacement pour la planification et le positionnement du matériel est en constante progression. Dans le cadre du processus de développement, la Défense nationale a mis fin à l'engagement des parties prenantes pour évaluer les exigences commerciales du logiciel, en mai 2021. Ces consultations permettront de choisir le futur logiciel de prévision et de planification en matière de matériel.

Une fois l'engagement des parties prenantes terminé, l'équipe de la Défense a commencé à collaborer avec le secteur industriel afin de déterminer les composants nécessaires pour que toute mise à niveau du logiciel existante au sein de la Défense nationale fonctionne de manière harmonieuse avec son système de planification des ressources d'entreprise de la prochaine génération. À la suite de ces consultations avec le secteur, l'Équipe de la Défense élaborera une cartographie des processus opérationnels, dont l'achèvement est prévu au printemps 2022. Cette étape sera suivie d'une planification détaillée et de la mise en œuvre des solutions de remplacement.

Outre l'engagement avec le secteur industriel concernant les fonctionnalités des logiciels, l'équipe de la Défense procède à une analyse des options pour mettre au point la prochaine génération de systèmes de planification des ressources de la Défense nationale. Ce système établira une connexion entre les fonctions commerciales de l'équipe de la Défense, notamment les fonctions de gestion des finances, du matériel, des ressources humaines et des achats.

Un logiciel de remplacement pour la planification et le positionnement du matériel, intégré au système de planification des ressources de l'entreprise de la prochaine génération, améliorera la capacité de la Défense nationale à prévoir les besoins en matériel, à déterminer les stocks excédentaires, à intégrer les délais d'approvisionnement et à prépositionner le matériel de façon appropriée afin de mieux servir les Forces armées canadiennes.

L'approche ci-dessus est conforme à la norme du gouvernement du Canada relative aux systèmes de planification des ressources d'entreprise.

### **Prochaines mises au point du Comité**

Par la suite, la Défense nationale fournira au Comité un rapport d'étape décrivant les détails et les avancées de la prochaine génération de logiciels de planification et de positionnement du matériel et son intégration au système de planification des ressources de l'entreprise d'ici le 31 décembre 2022.